Portraits de familles (xv): Les Greindl, douze enfants dans la tourmente De la Ruhr au groupe financier Brederode René fut assassiné par des communistes MODE D'EMPLOI

BURGRAFF, ERIC

Lundi 8 novembre 1999 LE SOIR © ROSSEL

Les Greindl, douze enfants dans la tourmente

Portraits de familles (XV).

A deux pas de la famille des Favereau, et avec elle, les Greindl demeurent influents à Jeneret.

UN DOSSIER

d'Eric Burgraff

Belles pelouses verdoyantes. Parterres soignés. Massifs étudiés. Une petite rivière tranquille au beau milieu du jardin. Bien camouflé derrière un rideau feuillu, l'ancien moulin de Jeneret (Durbuy) s'est fait coquet ces dernières années. En l'achetant il y quelques décennies, le comte Philippe Greindl accomplissait un fameux retour aux sources. Pour lui bien sûr, qui a passé toute son enfance au pays de Bastogne. Mais pour son épouse surtout, Renée de Favereau, soeur de Paul-Charles de Favereau, châtelain de Jeneret (voir à ce sujet notre édition du 2 novembre dernier).

Les deux familles, la seconde surtout, perpétuent dans la région ce qui est appelé une forme moderne de féodalité. En tant que notables du lieu, les Favereau et les Greindl entretiennent un côté paternaliste dans leurs relations sociales.

UNE AUTORITE MORALE

Ils n'ont plus aucun «pouvoir» en soi mais conservent une réelle autorité morale. Elle est liée, peut-être, à leur situation de propriétaire immobilier important.

Aussi, il leur arrive régulièrement de jouer les «éducateurs sociaux». On loge parfois des malheureux , raconte Philippe Greindl. Mais ils viennent souvent pour régler des problèmes administratifs. On leur apprend à se prendre en charge. On donne parfois de l'argent mais on refuse toujours de payer des amendes. Tout ceci a certes un petit côté paternaliste mais, c'est évident, les gens ont pris cette habitude dans la région. Le tout est de savoir limiter son rôle.

ARMEE ET DIPLOMATIE

Originaires d'Autriche, les Greindl sont arrivés en Belgique à la fin du XVIII e siècle. Immédiatement, ils s'affirment dans des carrières diplomatiques et militaires. Léonard, mon arrière-arrière-grand-père, a repris Charleroi aux Hollandais en 1830. Il fut nommé général et ministe de la Guerre sous Léopold Ier. Jules, arrière-grand-père de Philippe, fut, lui, proche collaborateur de Léopold II. Il fut notamment envoyé à Marseille pour recruter l'explorateur Stanley. Sa longue carrière diplomatique le mènera à Berlin dans les années qui ont précédé la Première Guerre mondiale. En 1912 - alors que les Greindl sont barons depuis 1856 - Albert Ier offre le titre de comte à son ambassadeur à Berlin, un titre transmissible par primogéniture masculine, les autres membres de la famille restant barons.

Léon, fils de Jules, s'illustre lui comme général durant cette sale guerre. Il quittera l'armée dans les années 20 pour devenir administrateur de sociétés du groupe Brufina. Il était également président du Cepes, un groupe d'études catholique opposé aux communistes.

De la Ruhr au groupe financier Brederode

Après la guerre 40-45, Anne-Marie Visart de Bocarmé poursuivra seule l'éducation de ses 12 enfants. Ils s'engageront dans des carrières diverses: deux prêtres, une religieuse, deux ingénieurs, un général, un financier et cinq mères de famille.

Entré dans le maquis en 1944 avec son père et son frère, Philippe Greindl, l'aîné des douze enfants, sera militaire de carrière avant de travailler pour l'autorité internationale de la Ruhr, de 1948 à 1951. Il fera ensuite successivement carrière dans le groupement des Hauts Fourneaux et Aciéries de Belgique, chez Interfor, chez Carmeuse et enfin dans le groupe financier Brederode.

Aujourd'hui à la retraite, il est toujours administrateur de ce groupe mais passe le plus clair de son temps au pays de Jeneret où il a multiplié les engagements: administrateur de l'ASBL Téléservice, président de la fabrique d'église locale, membre de la Saint-Vincent-de-Paul et membre de Belgian Senior Consult où il conseille les jeunes patrons actifs dans le secteur du bois.

Le bois, précisément, c'est la passion du comte Greindl. Il a longtemps été propriétaire de quelques dizaines d'hectares de forêts familiales. Aujourd'hui, j'ai tout donné à mes propres enfants mais je continue à m'en occuper. Cette passion m'a été transmise par la famille de ma mère et de ma femme. Mon arrière-grand-père maternel, Amédée Visart de Bocarmé, fut bourgm estre de Bruges et président du Sénat en 1918. Ingénieur des Eaux et Forêts, il a été à l'origine de l'introduction du douglas en Belgique.

René fut assassiné par des communistes

La guerre 40-45 fera vivre des heures douloureuses à la famille Greindl. Explications.

René Greindl, père de Philippe, travaille à l'étranger pour des groupes sucriers lorsque survient la crise des années 30. Il rentre alors au pays et s'installe avec ses cinq premiers enfants au château d'Isle-la-Hesse (Bastogne). En 1933, il est nommé commissaire d'arrondissement de Saint-Vith puis, deux ans plus tard, au même poste à Bastogne. Mobilisé en mai 1940, il rejoint son régiment de Chasseurs ardennais.

En juin, après la capitulation, il prend en main les problèmes de ravitaillement de la province, expliquent ses enfants dans un ouvrage familial. En septembre de la même année, le secrétaire du ministre de l'Intérieur lui propose le poste de gouverneur de la province en remplacement de M. van den Corput parti en France non occupée. Après de longues hésitations, il accepte. Il parvint à établir avec le chef local de l'administration allemande des relations correctes, expliquent encore ses enfants.

Son objectif: Limiter les exactions de la Gestapo et des collaborateurs belges. Les limites: cela ne permettait pas l'action franche et directe qui aurait eu la préférence de notre père.

Il avait dû accepter ce poste sinon il aurait été remplacé par un rexiste, raconte avec beaucoup d'émotion Philippe Greindl. Et il n'avait marqué son accord qu'à la condition que l'on fasse suivre son titre des lettres a.i., pour «ad interim».

Ce sont précisément les rexistes, semble-t-il, qui, en 1943, obtiendront sa mise à pied. Interdit de séjour en Luxembourg, il fut remplacé à Arlon par un homme à la solde de l'occupant, et assigné à résidence à Bruxelles. Il n'y restera pas longtemps, ne tardant pas à prendre le maquis.

Il a été arrêté par la Gestapo deux jours avant la Libération. Envoyé à Buchenwald, il sera assassiné par des communistes belges. La responsabilité de sa mort incombait certes aux Allemands, mais bien plus encore à des communistes belges, à leur haine de la religion.

Mais le pire restait à venir pour les Greindl. Dès avant la fin de la guerre, René Greindl fut soupçonné de relations troubles avec l'ennemi, un soupçon lié à sa parfaite connaissance de l'allemand et aux relations correctes - mais suspectes aux yeux de certains - qu'il avait entretenues avec les représentants de l'occupant au niveau local.

La polémique enflera avec la Libération et ne retombera jamais complètement. Il y a quelques années, à l'heure d'inaugurer à Arlon une plaque reprenant les noms des gouverneurs, les autorités provinciales se sont demandées s'il fallait ou non y faire figurer René Greindl. Elles ont tranché sur la forme mais pas sur le fond - nous ne le ferons pas non plus - en ne retenant que ceux qui avaient prêté serment dans les mains du roi. Ce qui n'était pas le cas de Greindl. Quant à son épouse Anne-Marie Visart de Bocarmé, décédée en 1980, et à ses douze enfants, ils ont pardonné aux détracteurs et aux assassins de leur père, convaincus que René Greindl avait la conscience tranquille.

Echos

Il fait brûler son portrait.

La longue carrière de Jules, arrière-grand-père de Philippe, le mènera à Berlin, avant la Première Guerre mondiale. Il se taillera une fameuse réputation dans le milieu diplomatique jusqu'à devenir, selon le «Nouveau dictionnaire des Belges», la figure la plus marquante et la plus respectée de la diplomatie belge d'avant 1914. La Première Guerre sonnera pour lui comme une fameuse déception: avant de quitter Berlin, il avait reçu du Kaiser son portrait en pied, portrait qu'il fit brûler en août 1914, profondément meurtri de l'agression allemande.

Jardins à part

Philippe Greindl et son épouse Renée de Favereau ont une même verte passion. Ce qui ne les empêche pas de faire sympathiquement «jardin à part» dans leur propriété. Ma femme s'occupe du potager et des fleurs, moi de la partie plantations. Un ruisseau sépare les deux. En fait, on s'amuse beaucoup au jardin! Les Greindl ne peuvent pas cacher ce côté «pouces verts». On ne compte plus dans leur bibliothèque et leur salon les livres de jardinage.

MODE D'EMPLOI

La succession - et le morcellement du patrimoine qui en résulte - est souvent le cauchemar des propriétaires forestiers. Pour y échapper, de nombreuses familles ont créé ces dernières décennies des sociétés anonymes dont l'objectif est de gérer le patrimoine. Subsiste toutefois un sérieux obstacle: les bénéfices - les produits des ventes - sont taxés à l'impôt des sociétés. Il s'agit bien d'un obstacle puisque les revenus d'une vente effectuée par un particulier ne sont, eux, pas taxés.

Eclaircie dans ce paysage contraignant: une nouvelle loi fédérale offre aux propriétaires, unis ou non par des liens de famille, la possibilité de créer un «groupement forestier». Il doit avoir pour seul objet la production forestière sur des terrains dont les membres sont propriétaires. Deux avantages. D'une part on évite le morcellement de la propriété privée, morcellement qui nuit au rendement économique et à la qualité écologique des massifs. D'autre part, on élimine l'inconvénient de l'impôt des sociétés puisque, face à un «groupement forestier», le fisc se contente du précompte immobilier comme pour une simple propriété privée: chaque actionnaire est imposé en fonction de la hauteur de sa participation.

Reste un inconvénient de taille: les droits de succession. Les actions étant nominatives, le fisc continuera à se servir à chaque génération.

Rien n'est décidément parfait dans notre petite Belgique.